

**REGLEMENT DE L'OSSALOISE 2024 :**  
**un TRAIL « rustique » au-dessus du nid des vautours !!**  
**Organisation : Club Alpin Français « Vallée d'Ossau »**

**validé**

L'organisation a le pouvoir d'exclure un participant s'il ne se conforme pas au règlement. Elle se réserve le droit de prendre toutes les dispositions ou faire toutes les modifications dans les cas non prévus. Elle a contracté une assurance RC auprès d'AXA. Cependant, chaque concurrent devra posséder une assurance personnelle ; et doit avoir conscience que la difficulté du terrain, la dénivellation, la distance font que cette épreuve « écoresponsable » de montagne est réservée à des « trailers » espoirs et plus, et particulièrement bien entraînés.

**DIMANCHE 30 JUIN** : L'Ossaloise est la 3<sup>ème</sup> étape du Challenge d'Ossau 2024

**CHALLENGE FFCAM / ALPI TRAIL TOUR** : des étapes sur tous les massifs en France Infos règlement : [www.ffcam.fr](http://www.ffcam.fr)

**I. Inscription - Remise des dossards - Navettes**

- ✓ **AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE** ! ni par « courrier » mais **uniquement sur [www.pyreneeschrono.fr](http://www.pyreneeschrono.fr)** au plus tard le samedi midi veille de la course (15 € dont 1€ reversé à l'association *Vaincre la Mucoviscidose*). L'inscription « en ligne » vaut acceptation du règlement.
- ✓ Chaque concurrent doit obligatoirement fournir la **copie certifiée conforme par l'intéressé** :
- ✓ D'une licence FFA Athlé Compétition, Entreprise, Running ou d'un « Pass'J'aime Courir » FFA et complété par le médecin, en cours de validité.
- ✓ Ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contestation à la pratique du sport en compétition, et délivrée par une des fédérations : FDC, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT, FFCAM, UFOLEP.
- ✓ Ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport, ou de l'athlétisme, ou de la course à pied « **en compétition** », datant de moins d'un an. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.
- ✓ Les participants étrangers sont tenus de fournir le certificat médical (*rédigé en français*)
- ✓ **Tout échange de dossard (entraîne – sans recours – l'exclusion du classement et de l'épreuve.**

**Retrait des dossards** : exclusivement au gymnase de Laruns le samedi de 15h30 à 19h, ou le dimanche de 6h30 à 7h45.

**Par mesure d'hygiène** : le dossard avec puce (*porte dossard ou épingles personnelles*) doit être porté sur la poitrine et conservé à l'arrivée. Il ne sera restitué qu'en cas d'abandon (à la voiture ou coureur balai ou à un ravitaillement).

**Navettes** : Les concurrents pourront se rendre à Laruns d'où un bus les conduira au départ à Louvie-Juzon. ATTENTION : Départ du bus dès 6h45 !

**Vestiaire** : (*sac numéroté et gardé*) déposé sur la ligne de départ et récupéré à l'arrivée.

**I. Contrôle antidopage**

Les participants s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L230-1 et suivants du Code du Sport.

**II. Parcours – Sécurité (voir le plan et profil sur le site [www.courses-ossau.com](http://www.courses-ossau.com))**

**Départ de Louvie-Juzon à 8h30**. Concurrent sans dossard ou suiveur à vélo sont interdits (*sous peine de disqualification du concurrent accompagné*).

**Arrivée** : Gymnase Laruns, et (*selon conditions sanitaires du moment...*) douches, vestiaires, « Cryossaothérapie » + piscine (*gratuite jusqu'à 12h30*).

**Le tracé** : 22 Km environ, fléché et jalonné, D + 1007m D-920 m. Emprunte d'anciens chemins réhabilités ! A 400m du départ emprunte sur 1 km un sentier forestier pour rejoindre Castet. Puis du km 3,5 sur la piste du port de Castet (*Artigaus*) jusqu'au km10,5 (*Ravito Lourziou*). Départ du sentier du Col de la Coumette et descente délicate sur les granges du port d'Aste, puis sur la piste. A 1 km avant le bas de la piste, un ancien chemin rejoint le village d'Aste. De là, un sentier « rustique et ombragé » atteint le haut du village de Louvie-Soubiron... plus que 2km de goudron pour rejoindre Laruns !!

**Horaires limite** : au-delà de 10h Ravitaillement de Lourziou (Km 10,5) (*retrait du dossard et prise en charge obligatoire par l'équipe du ravitaillement*)

**En cas d'intempérie, un tracé bis est prévu**. Aux abreuvoirs de Lourziou, descente par le port de Béon et jonction avec la piste d'Aste.

**Le chrono est arrêté à 12h**. Les « attardés » seront classés dans l'ordre qu'ils occuperont à cette heure.

**Sécurité** : Les concurrents devront suivre impérativement les instructions des services de police et des organisateurs/ signaleurs.

Les points « stratégiques » sont équipés de lecteurs de lecteurs pour s'assurer du passage de chaque concurrent.

Médecins, ambulances, secouristes... seront en place, notamment dans la partie haute du parcours. Un véhicule + « coureur balai » (*munis d'un « tracker »*) assureront la fermeture de la piste (*ils sont habilités à mettre hors course un concurrent si son état de santé est jugé préoccupant*).

Chaque ravito, voiture et coureur balai est doté d'une radio + téléphone + trousse de secours de première urgence.

**III. Ravitaillements en « semi-autosuffisance » - Montagne propre : Fini les gobelets plastique !!**

- ✓ Chacun doit être équipé d'un « Kamel Bag » ou gobelet individuel (*possibilité d'achat lors du retrait du dossard*).
- ✓ **5 Ravitaillements « liquide »** (*eau, glucose, sel*) sur le parcours et « copieux » à l'arrivée.
- ✓ Obligation de respecter le site en jetant vos déchets dans les poubelles installées après chaque ravitaillement ! sous peine d'élimination !

**IV. Classement - Prix – Résultats :**

**Remise des prix** : Elle aura lieu à l'Espace 2015 de Laruns à 12h30.

**Dotations** : (*Équité totale H & F !!!*) en trophées, bons d'achats et lots (*séjours, coffrets gourmands fromage Pur Brebis de la Vallée d'Ossau...*) Un souvenir + médaille en bois remis à chaque concurrent.

- ✓ **Les 5 premiers scratch H & F** et le 1<sup>er</sup> de chaque catégorie (*non cumulable avec le scratch*).
- ✓ Les Trophées JP. LAËNS et P. CANONGE (*fondateurs du CAF Vallée d'Ossau et de l'Ossaloise*), seront transmis au 1er Ossalois (H & F) de l'épreuve
- ✓ **Le Club le plus représenté.**
- ✓ Sont récompensés : **uniquement** les concurrents présents à la remise des prix

Les résultats de l'épreuve et du challenge après 3 étapes consultables et [/www.courses-ossau.com](http://www.courses-ossau.com).

**V. Ambiance – Animation - Repas - Droit à l'image - RGPD:**

**Repas festif ouvert à tous** après la remise des prix. Tarif : 12€ / Adulte et 5€ / Enfant.

Tout participant à l'Ossaloise déclare céder, sans recours, son droit à l'image, à l'organisateur, pour tout type d'images prises durant l'épreuve.

**RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel)** - Conformément au texte européen dit RGPD, entré en application le 25 mai 2018, les concurrents sont informés qu'ils bénéficient d'un droit de regard et de modification pour les informations communiquées lors de leur inscription. Ces données ne seront utilisées que dans le cadre de l'organisation du Challenge d'Ossau, ou pour la communication d'informations exclusivement sportives. En aucun cas, elles ne pourront être cédées et/ou utilisées dans un but commercial, et seront détruites en cas de dissolution du comité d'organisation de l'évènement. En validant leur inscription à l'épreuve, les concurrents donnent leur consentement explicite pour recevoir par courriel et/ou SMS des messages d'information relatifs à l'évènement ou à son environnement sportif. Les concurrents sont informés qu'ils peuvent à tout moment exercer leurs droits de regard et de modification de leurs données personnelles, ou leur "droit à l'oubli", en adressant la demande à l'adresse [challengeossau@gmail.com](mailto:challengeossau@gmail.com), ou en utilisant le lien de désinscription présent sur chaque communication.

\*\*\*\*\*